Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215600479-20260410-DEL2629-DE

COMMUNE DE CREDIN

N° réf : DEL2629

OBJET :

Subvention d'équilibre du budget CCAS 2026

Nombres de membres

en exercice : 15

Présents : 15

Absents :

Vote
Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention :0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AUDO, Maire.

PRESENTS : AUDO D, JEHANNO M-T, LE LAYO B, LE BOUCHER N, LE BOULH C, DENECE N,LE FRESNE B,JEHANNO R,DECORTE A, JEGONDAY J, POTEL M, PÉRESSE A, ALLANIC JM, LENET K, NIKOLOSVSKI J

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :

Secrétaire de la séance : Jordan NIKOLOVSKI

Date de la convocation **:** 3 avril 2026

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'au vu du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2026, il conviendrait de prévoir une subvention d'équilibre d'un montant de 7 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer le montant de la subvention d'équilibre du CCAS à 7 000 € pour l'année 2026.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CREDIN 56 Morbihan